

Position Title: Titre du poste : Grievance & Adjudication Analyst Analyste aux griefs et à l'arbitrage

Position Number: Numéro du poste : 2220-0021; 2220-0026; 2220-0027 & 2220-

0036

Supervisor Position Title: Titre du poste de la superviseure ou du superviseur:

Coordinator, Representation Coordonnatrice ou coordonnateur, Représentation

Supervisor Position Number: Numéro du poste de la superviseure ou du superviseur:

2200-0000

Bil. Des. / Dés. bil. : 🖂

PURPOSE OF POSITION

Under the direction of the Coordinator, Representation Section, the Grievance Analyst is responsible for:

- analyzing of cases unresolved at the final level of the grievance process, with a view to recommending to the Coordinator whether to proceed or not proceed to adjudication or arbitration and, if so, recommending whether mediation or expedited adjudication are warranted;
- providing reasons / rationales to support any recommendation made to the Coordinator for referral or non-referrals;
- Initiating discussions with or responding to initiatives of employer counsel or representatives to resolve and settle cases prior to a formal hearing;
- Negotiating grievance settlements with various employers to obviate the need for a formal hearing;

OBJET DU POSTE

Sous la direction de la coordonnatrice ou du coordonnateur de la Section de la représentation, l'analyste aux griefs est chargé des fonctions suivantes :

- L'analyse des cas non résolus au dernier palier de la procédure de règlement des griefs en vue de recommander à la coordonnatrice ou au coordonnateur qu'ils soient renvoyés ou non à l'arbitrage et, s'il y a lieu de les renvoyer, de recommander la médiation ou l'arbitrage accéléré;
- La justification de toute recommandation faite à la coordonnatrice ou au coordonnateur concernant la décision de renvoyer ou non des cas à l'arbitrage;
- Entamer des pourparlers avec les conseillers juridiques ou les représentants de l'employeur ou donner suite aux initiatives de ces derniers dans le but de parvenir à un règlement sans avoir recours à une audience officielle;
- Négocier le règlement des griefs avec divers employeurs afin d'éviter de recourir à une audience officielle;

Page 1 of/de 6

Position Title: Grievance & Adjudication Analyst Titre du poste : Analyste aux griefs et à l'arbitrage

Position Number: 2220-0021; 2220-0026; 2220-0027 & 2220-

Numéro du poste : 0036

- Preparing and executing memoranda of settlement.
- drafting written submissions and replies to various Boards in the context of unfair labour practice complaints, duty of fair representation complaints and bad faith bargaining complaints, among others;
- providing advice, guidance and assistance in the preparation and presentation of grievances and the gathering of related evidence;
- providing advice and guidance to Components and PSAC officers and members in the interpretation and application of various collective agreements, of Federal labour and human rights legislation, or of Provincial and Territorial labour and human rights legislation and the associated regulations;
- assisting in the preparation of training and development courses and participating in or conducting grievance and adjudication seminars, workshops or formal courses;
- preparing articles or bulletins on the subject of grievances and alternate dispute resolution methods for the information and education of Components, Regional Offices, PSAC officers and the membership;

- Préparer et mettre à exécution les memoranda de règlements de griefs.
- La rédaction de mémoires et de réponses à différentes commissions du travail dans le cadre de plaintes de pratique déloyale de travail, de plaintes portant sur le devoir de juste représentation et de plaintes de négociation de mauvaise foi, entre autres;
- Les conseils et l'aide nécessaires à la préparation et à la présentation de griefs, ainsi qu'à l'obtention des éléments de preuve qui s'y rattachent;
- Conseiller et guider les dirigeantes et dirigeants élus, les agentes et agents ainsi que les membres de l'AFPC et des Éléments concernant l'interprétation et l'application de différentes conventions collectives, des lois fédérales en matière de travail et des droits de la personne ou de lois provinciales et territoriales dans ces deux domaines, ainsi que des règlements qui s'y rattachent;
- L'aide à la préparation de cours de formation et de perfectionnement et la participation à des séminaires, des ateliers ou des cours magistraux sur les griefs et l'arbitrage ou l'animation de tels séminaires ou ateliers ou la prestation de tels cours magistraux;
- La rédaction d'articles ou de bulletins portant sur les griefs et les modes substitutifs de règlement des différends en vue d'informer et de former les Éléments, les bureaux régionaux, les dirigeantes et dirigeants élus, les agentes et

Page 2 of/de 6

Position Title: Grievance & Adjudication Analyst Titre du poste : Analyste aux griefs et à l'arbitrage

Position Number: 2220-0021; 2220-0026; 2220-0027 & 2220-

Numéro du poste : 0036

reviewing proposed alternate dispute resolution methods and the Components or PSAC on changes to be made;

- providing advice and guidance to
- providing interpretations of the collective agreement to PSAC Officers, Components etc.;
- creating and updating subject files and jurisprudence indexes, as well as indexes of various third-party decisions.
- performing other Branch functions as required and as directed by the Coordinator.

- agents ainsi que les membres de l'AFPC:
- L'examen des modes substitutifs de règlement des différends proposés et la prestation de conseils aux Éléments et à l'AFPC concernant les modifications qu'il y a lieu d'y apporter;
- L'interprétation de conventions collectives à l'intention, entre autres, des dirigeantes et dirigeants élus ainsi que des agentes et agents de l'AFPC et des Éléments;
- La création et la mise à jour de dossiers-matières, d'index de jurisprudence ainsi que d'index de différentes décisions rendues par des tiers;
- L'exécution au besoin d'autres fonctions de la Direction ou à la demande de la coordonnatrice ou du coordonnateur.

STATEMENT OF RESPONSIBILITIES

ÉNONCÉ DES FONCTIONS

70%

Case analysis: Analyzes files and the applicable legislation and collective agreements with a view to effect a referral or a nonreferral, providing advice or guidance to Components, PSAC officers or members. Study and research legislation, jurisprudence and the facts and reference material. Communication of advice and guidance to other officers and members on questions of application and interpretation of legislation and collective agreements through faxes, telephone conversations, e-mail, correspondence and personal

70 %

Analyse de cas: analyser des dossiers ainsi que les lois et conventions collectives applicables en vue d'un renvoi ou d'un non renvoi; conseiller les Éléments, les dirigeantes et dirigeants élus, les agentes et agents ainsi que les membres de l'APFC; étudier et dépouiller des lois, la jurisprudence ainsi que des faits et des documents de référence; transmettre en personne ou par télécopieur, téléphone, courrier électronique et courrier des conseils et des éléments d'orientation à d'autres dirigeantes et dirigeants élus,

Page 3 of/de 6

Q:\PERS_GRP\STAFFING\POSITIONS\RLSB (CBB)\Representation\2220-0027 G&A Analyst\2019 Competitions\9222-0027A-019\2220-0021 0026 0027 0036 Final JD (Bilingual) Grievance & Adjudication Analyst_Rev.doc

Position Title: Grievance & Adjudication Analyst Titre du poste : Analyste aux griefs et à l'arbitrage

Position Number: 2220-0021; 2220-0026; 2220-0027 & 2220-

Numéro du poste : 0036

discussions. Also responsible for the drafting of complaints or responses thereto (bad faith bargaining, unfair labour practice, duty of fair representation) under a variety of federal, provincial and territorial legislation as well as written arguments when a decision is rendered without a hearing. Communicates with arbitrators and employer representatives in order to choose and book an arbitrator and follow up on proposed selections and dates.

agentes et agents et membres relativement à des questions liées à l'application et à l'interprétation de lois et de conventions collectives; rédiger des plaintes ou des réponses à des plaintes (négociation de mauvaise foi, pratique déloyale de travail et devoir de juste représentation) déposées sous le régime de diverses lois fédérales, provinciales et territoriales, ainsi que des plaidoyers lorsqu'une décision est rendue sans qu'il y ait eu d'audition; communiquer avec des arbitres et des représentantes et représentants des employeurs afin de choisir une ou un arbitre et de réserver ses services et d'assurer le suivi des dates et des choix proposés.

15%

- Initiating discussions with or responding to initiatives of employer counsel or representatives to resolve and settle cases prior to a formal hearing;
- Negotiating grievance settlements with various employers to obviate the need for a formal hearing;
- Preparing and executing memoranda of settlement.

- Entamer des pourparlers avec les conseillers juridiques ou les représentants de l'employeur ou donner suite aux initiatives de ces derniers dans le but de parvenir à un règlement sans avoir recours à
- Négocier le règlement des griefs avec divers employeurs afin d'éviter de recourir à une audience officielle:

une audience officielle;

 Préparer et mettre à exécution les memoranda de règlements de griefs.

10%

 Provides advice and guidance to Component and PSAC Officers and members regarding

10%

 Conseiller et guider les dirigeantes et dirigeants élus, les agentes et agents ainsi que les membres de

Page 4 of/de 6

Q:\PERS_GRP\STAFFING\POSITIONS\RLSB (CBB)\Representation\2220-0027 G&A Analyst\2019 Competitions\9222-0027A-019\2220-0021 0026 0027 0036 Final JD (Bilingual) Grievance & Adjudication Analyst_Rev.doc

Position Title: Grievance & Adjudication Analyst Titre du poste : Analyste aux griefs et à l'arbitrage

Position Number: 2220-0021; 2220-0026; 2220-0027 & 2220-

Numéro du poste : 0036

the interpretation or application of the collective agreements and various legislative provisions.

 Production and delivery of training and reference material, writing letters, bulletins, summaries, indexes, reports and articles for the information of the Components, PSAC Officers, or members, to be distributed internally or to be accessible through either Qualisult or our web site.

5%

 Providing advice to negotiators regarding changes required in collective agreements and possible solutions to prior or present problems and emerging issues, including improvement of the grievance and arbitration provisions. l'AFPC et des Éléments concernant l'interprétation ou l'application de conventions collectives et de différentes dispositions législatives.

 Créer et diffuser des documents de formation et de référence, rédiger des lettres, des bulletins, des sommaires, des index, des rapports et des articles visant à informer les dirigeantes et dirigeants élus, les agentes et agents ainsi que les membres de l'AFPC et des Éléments par voie de diffusion interne ou au moyen de Qualisult ou de notre site Web.

5 %

 Conseiller les négociatrices et les négociateurs concernant les modifications qu'il y a lieu d'apporter dans les conventions collectives et les solutions possibles à des problèmes antérieurs ou actuels et à des questions nouvelles, plus particulièrement l'amélioration des dispositions régissant les griefs et l'arbitrage.

QUALIFICATIONS

- Knowledge and experience in the field of labour relations with progressive responsibility in the application of labour law in the interpreting of collective agreements and legal texts.
- Knowledge of acts and regulations, policies and practices which govern the employeremployee relationship.

QUALITÉS REQUISES

- Connaissances et expérience dans le domaine des relations de travail acquises en s'acquittant de responsabilités croissantes relativement à l'application du droit du travail et à l'interprétation des conventions collectives et des textes juridiques.
- Connaissance des lois et règlements, politiques et pratiques qui régissent les relations entre employeur et employés.

Page 5 of/de 6

Position Title: Grievance & Adjudication Analyst Titre du poste : Analyste aux griefs et à l'arbitrage

Position Number: 2220-0021; 2220-0026; 2220-0027 & 2220-

Numéro du poste : 0036

- A thorough knowledge and understanding of the practices and principles of the labour movement, including arbitral jurisprudence, job content and classification principles, and human rights principles.
- The ability to research case law, interview witnesses from various backgrounds and the ability to impart to others the meaning and effect of the language and construction of statutes, regulations and collective agreements.
- The ability to plan, organize and coordinate the preparation of various cases in a dynamic and changing work environment that requires critical analytical and logical thinking to provide solutions to problems.
- The ability to innovate and take the initiative in the process of grievance resolution.
- The ability to communicate orally and in writing at a high level.
- The ability to work independently with a minimum of supervision.
- The ability to understand, influence and serve the membership of a union and an understanding and commitment to trade union and equity principles and social activism.

- Connaissance approfondie et compréhension des pratiques et des principes du mouvement syndical, plus particulièrement de la jurisprudence arbitrale, des principes régissant la nature du travail et la classification ainsi que des principes relatifs aux droits de la personne.
- Capacité de faire de la recherche jurisprudentielle, d'interroger des témoins provenant de différents milieux et de transmettre à d'autres personnes le sens et l'incidence de dispositions et de la formulation des lois, règlements et conventions collectives.
- Capacité de planifier, d'organiser et de coordonner la préparation de divers cas dans un environnement de travail dynamique et en constante évolution qui requiert un esprit d'analyse et une pensée logique pour trouver des solutions aux problèmes.
- Capacité d'innover et de faire preuve d'initiative durant la procédure de règlement des griefs.
- Capacité de communiquer verbalement et par écrit avec maîtrise.
- Capacité de travailler de façon autonome avec un minimum de supervision.
- Capacité de comprendre et d'influencer les membres d'un syndicat et de répondre à leurs besoins, de même que compréhension des principes syndicaux et d'équité et du militantisme social, et adhésion à

Page 6 of/de 7

Position Title: Grievance & Adjudication Analyst Titre du poste : Analyste aux griefs et à l'arbitrage

Position Number: 2220-0021; 2220-0026; 2220-0027 & 2220-

Numéro du poste : 0036

ces principes.

